



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du mardi 21 octobre 2025

Date de mise en ligne : 13/03/2026

L'an deux mille vingt-cinq et le 21 octobre à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de JOUQUES a été assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GARCIN Éric.

Étaient présents : Éric GARCIN, Président et Maire, Joëlle JOUVIN, Vice-Présidente et Adjointe au Social, Margaux BADROUILLARD, Valérie TORCOL et Claude NOBLE, Élus Municipaux, Évelyne JUIGNET et Paulette PANSARD, Représentantes de la Commune

Étaient excusés : Martine AUSTRUY, Éliane BOYER, Josiane DEMANGE et Paul CATHERINEAU

Secrétaire de séance : Margaux BADROUILLARD

Président de séance : Éric GARCIN

Monsieur le Président procède à l'appel, il constate le quorum et ouvre la séance.

Le Conseil d'administration adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 3 avril 2025.

RAPPORT N°1

N°12_CCAS_2025 OBJET : DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'ACCEPTATION D'UN DON

Le CCAS a reçu un don de 100 €.

Il convient aux membres du Conseil d'Administration d'accepter de façon définitive ce don.

Le Conseil d'Administration du CCAS, après examen de la situation, accepte à l'unanimité ce don de cent euros au bénéfice du CCAS.

RAPPORT N°2

N°13_CCAS_2025 OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 A LA CONVENTION N°2021.4/58

Par délibération du 30 avril 2020, le Département a attribué une subvention dans le cadre d'un agrément pour la réalisation des contrats d'engagement réciproque (CER). Ce financement fait l'objet d'une convention initiale courant du 1^{er} mai 2021 jusqu'au 30 avril 2022, puis reconduite deux fois par tacite reconduction.

Il est proposé de régulariser la prolongation de cette convention par avenant, pour une durée de huit mois à compter du 1^{er} mai 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 afin de simplifier l'exécution des conventions notamment en les calant sur l'année civile.

L'avenant N° 1 de la convention N°2021.4/58 est joint à cette note.

Il convient aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Monsieur le Président, Éric Garcin, à signer cet avenant N°1 de la convention N°2024.4/58.

Le Conseil d'Administration du CCAS, ouï l'exposé de son rapporteur, Monsieur le Président, et après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, autorise Éric GARCIN, le Maire de la Commune, et Président du CCAS à signer l'avenant à la convention 2021.4/58 avec le Département des Bouches-du-Rhône.

RAPPORT N°3

N°14_CCAS_2025 OBJET : DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA SUBVENTION À RÉSONNANCE MÉDIATION 13

L'association Résonnance Médiation sollicite le soutien financier du CCAS au titre de l'année 2025, dans le cadre de ses actions de médiation familiale et d'accompagnement à la parentalité, destinées aux familles du territoire. (cf : mail de Mme ARDIBUS du 13/05/2025)

L'association Résonnances Médiations, reconnue d'intérêt général, développe depuis plus de 25 ans une action centrée sur l'accompagnement des personnes en période de crise et/ou de transition à partir des techniques de médiation.

Bilan d'activité sur la commune (2021–2024) :

- 4 entretiens d'information individuelle
- 7 séances de médiation familiale
- 3 familles accompagnées
- 3 processus de médiation familiale engagés

Données pour l'année 2025 :

- 1 entretien d'information individuelle
- 1 famille suivie
- 2 processus de médiation familiale en cours

L'association n'a pas assuré de permanences régulières sur la commune. Toutefois, certaines familles domiciliées sur notre territoire ont pu être reçues dans d'autres lieux d'accueil (communes voisines Aix en Provence, Peyrolles, etc.).

Le Conseil d'Administration est invité à délibérer sur l'attribution d'une subvention à Résonnance Médiation au titre de son action d'intérêt général.

Il est proposé une subvention de 200 €.

Après examen de la demande, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de ne pas attribuer de subvention à Résonnance Médiation 13 et de solliciter les informations complémentaires suivantes :

- un bilan qualitatif et quantitatif des médiations familiales réalisées sur le territoire concerné au cours de l'année écoulée ;
- un bilan financier précisant l'utilisation prévue de la subvention demandée (dépenses envisagées, coûts de fonctionnement, éventuelles ressources complémentaires).

Une nouvelle demande pourra être étudiée, ultérieurement, après réception des éléments demandés.

Questions diverses.

- **Réduction des permanences des assistantes sociales sur la Commune :** La Maison Départementale de la Solidarité d'Aix-en-Provence nous informe de sa décision de diminuer le nombre de ses permanences d'assistantes sociales, sur la commune, de 4 permanences à 2 permanences par mois.
M. le Maire a fait parvenir un courrier au Directeur pour l'informer de son inquiétude suite à cette décision unilatérale.

- **Point CAP et tickets de bus délivrés :**

Cette année, le CCAS a attribué 1 350 € de CAP à 12 foyers, ainsi que 80 voyages en tickets de bus, répartis entre 4 foyers.

À la même période en 2024, 1 400 € de CAP avaient été accordés à 15 foyers et 40 voyages en tickets de bus à 4 foyers.

- **Semaine Bleue 2025 :** Céline présente quelques chiffres de la participation à la Semaine Bleue 2025.

L'ensemble des classes de l'école maternelle ainsi que huit classes de l'école élémentaire ont participé aux différentes activités proposées tout au long de la semaine.

Le jeu de l'oie géant intercommunal a rassemblé environ 110 enfants issus des communes partenaires (Saint-Paul-lès-Durance, Jouques, Peyrolles-en-Provence, Meyrargues et Le Puy-Sainte-Réparate) ainsi que les résidents des EHPAD de Jouques et du Puy-Sainte-Réparate. Un diaporama commenté sera présenté prochainement en réunion plénière.

- **Activités CCAS :**

* un point sur l'évolution de la Parentalité : mise en place de matinées lecture pour les tout-petits en partenariat avec la Bibliothèque du Grand Pré durant les « accueils libres » de 1,2,3 Petits Pas.

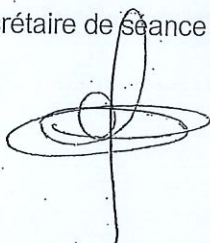
Pour 2026, le CCAS et 1,2,3 Petits souhaitent reconduire le défi déconnexion en y associant l'école élémentaire. Un rendez-vous sera programmé dans les prochaines semaines avec la directrice afin de lui présenter ce projet.

* un point sur l'évolution France Alzheimer a été fait avec la mise en place de séance de sport adapté depuis septembre.

* l'atelier RIPOSTE Adolescentes du 27 septembre a rencontré un franc succès avec l'inscription de 14 jeunes filles. Les retours d'expérience sont très positifs.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 18h05.

Secrétaire de séance



Monsieur le Maire-Président

Eric GARCIN



Le 22 octobre 2025